

# SYLV'ACCTES

## DES FORÊTS POUR DEMAIN



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2023**



ASSOCIATION RECONNUE  
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL







2023 a été une année encore dense pour Sylv'ACCTES. En interne, notre association a accueilli trois nouveaux salariés pour consolider et appuyer le développement de son activité. La mise en œuvre opérationnelle du logiciel de traitement et de suivi des dossiers de demandes d'aides, a nécessité un effort important de l'équipe technique pour que l'ensemble des dossiers de demandes d'aides 2023 soit intégré et géré via ce nouvel outil. Toujours en interne, le site internet a été entièrement repris au regard des évolutions de l'Association.

Sur le terrain, les surfaces de forêts accompagnées ont augmenté de 56% passant de 1 390 hectares en 2022 à 2 171 hectares. Depuis 2016, c'est plus de 8 000 hectares de forêts qui ont été engagés. L'Auvergne Rhône-Alpes représente plus de la moitié de ces surfaces. A noter un démarrage très rapide des opérations sylvicoles sur les cinq territoires de l'expérimentation en Grand Est avec plus de 400 hectares accompagnés en l'espace de six mois. L'Occitanie, dans une phase de transition en 2023, a vu 280 hectares de forêt engagées avec Sylv'ACCTES principalement sur les territoires Grands Causses, Aubrac et Haut-Languedoc. Les régions Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté ont souhaité à leur tour se lancer dans l'expérimentation Sylv'ACCTES. Six nouveaux territoires suivront la démarche : les PNR du Gâtinais Français, Haut-Jura et Morvan, la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et le Parc National des Forêts (pour la partie Saône).



La campagne de contrôle annuel a porté en 2023 sur 800 hectares de forêts. Pour la première fois, trois cas de non-conformité majeures représentant 11 hectares au total, ont été détectés. Conformément aux mesures prévues par le référentiel Sylv'ACCTES, il sera demandé aux propriétaires le remboursement de l'aide financière perçue et des frais de contrôle engagés.

Le volet sensibilisation est également un axe sur lequel l'Association est de plus en plus sollicitée. Aussi, Sylv'ACCTES propose depuis cette année et sous certaines conditions, une intervention en entreprise, pouvant être suivie d'une visite en forêt. Le programme des livrets pédagogiques se développe avec deux nouveaux territoires : les Vallées de Thônes et le Pays du Mont-Blanc. Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 100 salariés et 80 scolaires sur la course d'orientation solidaire de Belledonne. Celle du Bugey coorganisée avec le département de l'Ain a été annulée.

A la fin de l'année, l'Association a lancé son nouveau programme « Forêts Orphelines » porté par son fonds de dotation *Des Forêts pour Demain*. L'objectif de cet axe de travail complémentaire aux actions de Sylv'ACCTES, est de déverrouiller des surfaces de forêts (parcelles < 4 ha), afin de permettre leur remise en gestion par la reconstitution d'unités forestières viables et cohérentes.

L'ensemble de ces actions sont possibles grâce à l'implication de tous, équipe, mécènes et partenaires dans les territoires. Notre Association a débuté son activité en 2016 avec un budget annuel de 90 000 € et cinq territoires pilotes. Elle porte désormais son action originale et opérationnelle sur 30 territoires forestiers en France avec un budget annuel en 2023 de plus de 1,5M €. Nous veillons à mener notre développement de manière cohérente avec notre objet, en respectant les équilibres partenariaux et en étant toujours guidés par notre raison d'être « Préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires » serties dans notre cadre d'intervention d'intérêt général.

**Raymond VIAL**

Président de Sylv'ACCTES



## SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?	5-7
NOS PARTENAIRES PUBLICS	8
2023 EN CHIFFRES	9
NOS MÉCÈNES	10-11
NOUS SOUTENIR	12
NOS TEMPS FORTS 2023	13-15
LA SENSIBILISATION	16
LE PROGRAMME FORÊTS ORPHELINES	17
CÔTÉ COMMUNICATION	19
LES TRAVAUX FORESTIERS	20-21
NOS INDICATEURS ESG	22
BILAN FINANCIER	23



**Association Sylv'ACCTES**  
23 rue Jean-Baldassini 69007 Lyon  
04 72 76 13 23  
contact@sylvacctes.org  
www.sylvacctes.org

ASSOCIATION RECONNUE  
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.  
  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 16 février 2018, Sylv'ACCTES a bénéficié d'un rescrit fiscal délivré par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Ce rescrit a établi que l'association est un organisme d'intérêt général œuvrant à la défense de l'environnement naturel.



# SYLV'ACCTES

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association Sylv'ACCTES encourage et accompagne la gestion forestière vertueuse répondant aux enjeux écologiques, sociaux et économiques.

### NOTRE MISSION

L'Association Sylv'ACCTES, *Des forêts pour demain*, propose une aide et un appui technique aux propriétaires de forêts privées et publiques. Elle finance des actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages et qui répondent à un cahier des charges strictes élaboré lors de concertations locales. Pour trouver les fonds, elle sollicite entreprises, fondations, collectivités et société civile qui souhaitent agir concrètement et localement sur leur environnement.

### LE CONTEXTE FORESTIER

**Le constat** : l'absence de financement et de conseils adaptés se traduit dans beaucoup de massifs par des pratiques d'exploitations dommageables pour les écosystèmes, une sylviculture régulière en monoculture orientée vers le seul objectif de production de bois et l'uniformisation des forêts.

**La conséquence** : la perte importante de biodiversité, une grande vulnérabilité de ces forêts aux changements climatiques (incendie, sécheresse, parasites...) et un déficit économique pour le territoire. Sans moyens adaptés, la forêt est en danger.

**Notre solution** : accompagner le propriétaire qui, dans la gestion de sa forêt, prend en compte d'autres services environnementaux que la seule production de bois.

### NOTRE GOUVERNANCE

Nos membres fondateurs :



Sylv'ACCTES est administrée par son conseil d'administration. Pour traiter des affaires courantes, un bureau est constitué et composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Également, le conseil d'administration de Sylv'ACCTES s'adjoint les compétences d'un comité scientifique et technique ayant pour rôle de lui délivrer des avis consultatifs sur les Projets Sylvicoles Territoriaux<sup>©</sup> proposés à Sylv'ACCTES.

#### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

**Raymond VIAL**  
Région Auvergne Rhône-Alpes  
Président de Sylv'ACCTES

**Pierre ATHANAZE**  
Métropole de Lyon  
Secrétaire de Sylv'ACCTES

**Thierry DE LIGNEROLLES**  
Banque Neuflyze OBC  
Trésorier de Sylv'ACCTES

#### COLLÈGE DES TERRITOIRES

**Lucien MAIRE**  
Charte Forestière du Bugey

**Christian RAUCAZ**  
PNR des Bauges

#### COLLÈGE DES ENTREPRISES

**David BOSCH**  
Société SDCC - Société Dauphinoise de Charpente Couverture

Le conseil d'administration prévoit deux autres collèges, celui des collectivités et des ambassadeurs. Non encore pourvus à ce jour.

## L'ÉQUIPE SALARIÉE



**Loïc CASSET**  
Délégué général  
de l'Association  
[loic.casset@sylvacctes.org](mailto:loic.casset@sylvacctes.org)



**Audrey MONOT**  
Coordinatrice mécénat et  
communication  
[audrey.monot@sylvacctes.org](mailto:audrey.monot@sylvacctes.org)



**Jean-Sébastien JACQUET**  
Chargé de mission territoires  
[jeansebastien.jacquet@sylvacctes.org](mailto:jeansebastien.jacquet@sylvacctes.org)



**Quentin ROY**  
Alternant BTS gestion forestière  
[quentin.roy@sylvacctes.org](mailto:quentin.roy@sylvacctes.org)



**Agnès DULONG**  
Chargée de mission programme  
Forêts Orphelines  
[agnes.dulong@sylvacctes.org](mailto:agnes.dulong@sylvacctes.org)



**Charlotte Chastagnaret**  
Chargée de mission mécénat  
et communication  
[charlotte.chastagnaret@sylvacctes.org](mailto:charlotte.chastagnaret@sylvacctes.org)



**Camille PEYTAVI**  
Chargé de mission territoires  
[camille.peytavi@sylvacctes.org](mailto:camille.peytavi@sylvacctes.org)

## NOTRE MÉTHODOLOGIE

1

Le déploiement de Sylv'ACCTES sur un territoire forestier repose sur **une concertation locale** qui mobilise les élus, les associations de protection de la nature, les usagers, des fédérations, les forestiers... L'objectif est d'identifier les urgences sylvicoles et les actions à mener pour que les forêts continuent de générer leurs effets positifs.

2

Un **comité scientifique et technique régional indépendant** constitué de forestiers, d'associations de protection de la nature et de chercheurs se réunit pour s'assurer de la compatibilité des propositions avec les réglementations en vigueur et l'ambition de Sylv'ACCTES. Cette analyse s'appuie sur **trois indicateurs innovants basés sur** : le climat, la biodiversité et les bénéfices socio-économiques.

3

Sylv'ACCTES lève des fonds pour financer les actions forestières à conduire pour chaque modèle de gestion.



## LE CUMUL DE FINANCEMENT TIERS AVEC UNE AIDE SYLV'ACCTES

Depuis une dizaine d'années, de nombreux dispositifs sont venus élargir la palette des financements possibles en forêt. Qu'il s'agisse de nouvelles politiques publiques, d'initiatives privées ou de dispositifs de labellisation, plusieurs possibilités de financements s'offrent aux sylviculteurs.

L'aide Sylv'ACCTES n'est, de manière générale, jamais cumulée à d'autres dispositifs d'aide de type sponsoring et/ou de compensation environnementale et/ou de contribution carbone sous peine d'une non-conformité majeure au titre du référentiel Sylv'ACCTES.

Cette situation est liée à la fois à la nature des fonds mobilisés et à l'incompatibilité qui est constatée sur la nature, la temporalité des engagements et la divergence des choix techniques accompagnés. Par ailleurs, le statut d'intérêt général de Sylv'ACCTES, la rigueur du processus de financement et le taux d'aide déjà conséquent ne justifient pas un tel cumul. Le gestionnaire choisit donc avant tout son dispositif par rapport à la trajectoire de gestion qui lui paraît la plus pertinente à emprunter.

### 1/ La nature de l'engagement technique :

Le propriétaire et le gestionnaire garant de la bonne tenue de la trajectoire sylvicole, s'engagent sur une parcelle à l'atteinte d'objectifs sylvicoles précis sur le long terme et inscrits dans l'itinéraire Sylv'ACCTES.

Le choix technique via Sylv'ACCTES consiste principalement en l'accompagnement des dynamiques naturelles en priorité, la valorisation de l'existant, la préservation du sol et du couvert, et donc une sylviculture préventive visant à stimuler et adapter progressivement l'écosystème. Ces choix divergent donc de dispositifs visant essentiellement une méthode curative de reconstitution massive via la plantation. Si des typologies d'actions sylvicoles ponctuelles peuvent être retrouvées sur plusieurs dispositifs, nos actions ne sont avant tout que des étapes inscrites dans un itinéraire qui doit être considéré dans sa totalité et sur le temps long.

### 2/ Le statut d'intérêt général, le processus d'instruction et le taux d'aide :

Sylv'ACCTES étant une structure d'intérêt général, les sommes confiées par les structures publiques et les mécènes le sont au regard de la qualité des objectifs sylvicoles concertés sur nos territoires et à travers les grilles d'évaluation, mais aussi sous la garantie de notre processus d'instruction interne et de contrôle. Il n'y a en revanche aucune contrepartie commerciale ce qui rend notre dispositif incompatible avec des enveloppes carbone (label bas carbone) ou venant de structures à but lucratif (sponsoring, parrainage) ...



Ponctuellement et après accord conventionné, des complémentarités peuvent être mis en œuvre avec des dotations/subventions publiques issues de collectivités locales qui abondent le taux d'aide Sylv'ACCTES sur le ou les massifs concernés. Cela reste très marginal et ces enveloppes sont le plus souvent confiées en amont en se basant sur le référentiel technique et le processus d'instruction et de contrôle de l'association Sylv'ACCTES.

Enfin, le taux d'aide de 50 % en forêt publique et 70 % en forêt privée, ne plaide pas pour un cumul avec des dispositifs également très incitatifs comme France 2030. Il paraît plus intéressant de considérer ces dispositifs comme complémentaires et destinés à des cas pratiques différents des itinéraires prévus dans nos PST©.



# NOS PARTENAIRES PUBLICS

Une collectivité, propriétaire de forêt ou non, peut s'engager dans le dispositif Sylv'ACCTES.

## L'ADHÉSION D'UN TERRITOIRE

### POURQUOI ?

- Avoir un impact concret sur le territoire en accompagnant une gestion forestière vertueuse ;
- Valoriser un lien de solidarité directe entre les territoires urbains et les territoires ruraux ;
- Renforcer la qualité des paysages et l'identité du territoire ;
- Conforter la filière bois locale et maintenir une activité économique.

### COMMENT ?

Deux possibilités :

- Un territoire devient membre de l'Association et déploie son Projet Sylvicole Territorial (PST©) pour agir sur ses forêts (l'élaboration du PST© est soumis à candidature) ;
- La collectivité co-finance des travaux sylvicoles.

## ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

### RÉGIONS

Auvergne-Rhône-Alpes  
Bourgogne Franche-Comté  
Grand Est  
Ile-de-France  
Occitanie

### DÉPARTEMENTS

Ain  
Isère

### PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Ardennes  
Aubrac  
Bauges  
Chartreuse  
Grands Causses  
Haut-Languedoc  
Livradois Forez  
Monts d'Ardèche  
Pilat  
Pyrénées Ariégeoises  
Pyrénées Catalanes  
Vercors

### MÉTROPOLES & AGGLOMÉRATIONS

Arlès  
Bourg-en-Bresse Agglomération  
Clermont-Auvergne Métropole  
Grand Annecy  
Grenoble-Alpes Métropole  
Haut-Bugey Agglomération  
Métropole du Grand Lyon  
Vichy Agglomération

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bièvre Isère  
Bugey Sud  
Charlieu Beaumont Communauté  
Cluses Arve et Montagnes  
Cœur de Savoie  
Crestois et Pays Saillans  
Dieulefit Bourdeaux  
Le Grésivaudan  
Montagnes du Giffre  
Monts et Coteaux du Lyonnais  
Parc national de forêts  
Pays du Diois  
Pays du Mont Blanc

Pays Terres de Lorraine  
PETR Déodatie - Remiremont  
PETR Pays Barrois  
Porte de Maurienne  
SIAC du Chablais  
Sud Isère (Matheysine, Oisans, Trièves)  
Syndicat de l'Ouest Lyonnais  
Syndicat mixte du Beaujolais  
Tarentaise-Vanoise  
Val de Drôme Biovallée  
Vallée de Chamonix Mont Blanc  
Vallées de Thônes

### CHARTES FORESTIÈRES

Bas Dauphiné Bonnevaux  
Bugey  
Chambaran  
Espace Belledonne  
Pays du Mont-Blanc

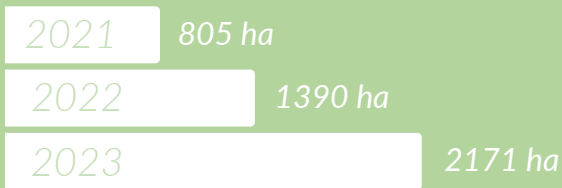


# 2023

## EN CHIFFRES

### 2 171 ha

Surface de travaux forestiers accompagnés en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Occitanie



### + de 100 K heures

d'ouvriers sylviculteurs financées

### 8

Nouveaux massifs partenaires en projet



### 30

Massifs forestiers actifs



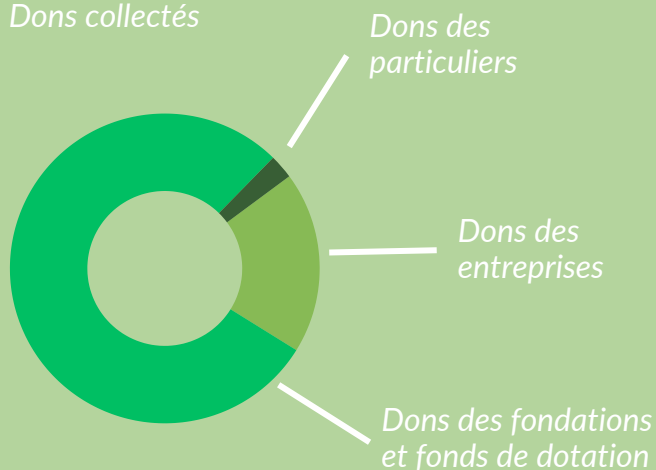
### 1,47 M€

Investis en forêt



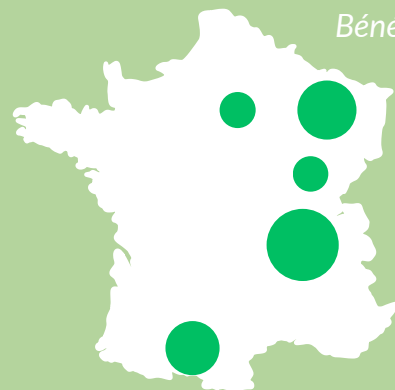
### 820 K€

Dons collectés



### 200

Bénéficiaires





# LES MÉCÈNES

## ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

Un grand merci à tous nos mécènes (entreprises, fondations, fonds de dotation, particuliers) qui nous accompagnent dans nos actions en forêt et dans la vie et l'évolution de l'Association.

### ILS NOUS ONT REJOINT EN 2023



Dans le cadre du 1% For the Planet Sylv'ACCTES a bénéficié des soutiens de : Iphigénie, Comptoir des signaux et Vois-Là.

Merci également aux entreprises mécènes pour leurs dons via la plateforme HelloAsso : L'Art du CVC, Luo Qi Shiatsu et Atemia Equipements.

### Zoom sur les autres formes de mécénat

Le mécénat est apporté par une entreprise, sans aucune contrepartie, à un organisme sans but lucratif pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Il peut prendre la forme d'un apport financier et/ou d'un soutien en nature (remise d'un bien par exemple) ou en compétences (comme une mise à disposition de personnel).

En 2023, des mécénats en nature (Deux-Ponts, Iphigénie, Groupe Suez) ont été soumis et acceptés par Sylv'ACCTES.

De même, l'Association a validé deux propositions de dons récoltés lors d'évènements (Marathon du Mont-Blanc et Ultra-Spirit), dans le cadre de leur engagement environnemental.

À la Fondation Sidas World, nous sommes convaincus du rôle que joue la forêt dans la transition écologique. Il ne s'agit pas de planter des arbres, mais de transformer en profondeur le mode de gestion des forêts. C'est cette approche qui nous a séduit chez Sylv'ACCTES, et nous a poussé à nous engager à ses côtés pour 3 ans. Merci Sylv'ACCTES pour les graines que vous faites germer sur les territoires !

François Duvillard, président  
Fondation Sidas World

32

entreprises, fondations,  
fonds de dotation ont  
soutenu Sylv'ACCTES  
en 2023



## ILS SONT TOUJOURS À NOS CÔTÉS

“ Nous avons fait le choix de soutenir Sylv'ACCTES depuis 2020. Nous commercialisons des équipements de chauffage automatique au bois performant. Pour que nos solutions de décarbonation soient pleinement bénéfiques pour l'environnement, il faut que la forêt soit gérée de manière raisonnée et pérenne. Les schémas de gestion forestière, l'expertise, proposés par Sylv'ACCTES vont dans ce sens.

Thomas Perrissin, codirecteur général  
ÖkoFEN

CHARTREUSE®

soitec



ÖkoFEN



**+10 K €**

collectés grâce  
à nos donateurs  
particuliers

“ Soucieux de la préservation des paysages qui font la richesse de notre région, Groupama Rhône-Alpes Auvergne a choisi de s'investir aux côtés de Sylv'ACCTES, pour protéger, ensemble, les paysages et leurs écosystèmes. La durabilité est l'un des axes prioritaires de l'entreprise mutualiste.

Patrick Laot, président de Groupama  
Rhône-Alpes Auvergne



### Le Cercle des Entreprises pour la Forêt

Le Cercle a été créé en 2019. Il formalise le lien particulier entre Sylv'ACCTES et ses mécènes ayant une appétence pour la forêt. Le but est de prendre le temps de réfléchir ensemble à la sauvegarde du patrimoine forestier en identifiant des actions concrètes. Les énergies, les réseaux et les bonnes idées sont ainsi mis en commun. Exemple de réalisation : la course d'orientation solidaire. Le Cercle est aussi un moyen de partager des connaissances, des compétences et son expérience autour de la forêt.

David Bosch, dirigeant de la société SDCC, a été désigné comme représentant du « collège entreprise » et a rejoint le conseil d'administration de Sylv'ACCTES en tant qu'administrateur lors de l'assemblée générale du 08/07/2021. Outre les événements Sylv'ACCTES, le Cercle se réunit deux fois dans l'année.



# AGIR POUR LA FORÊT

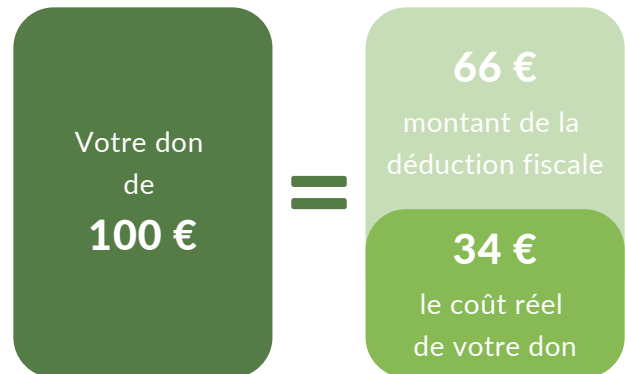
## NOUS SOUTENIR

L'Association Sylv'ACCTES œuvre pour la cause environnementale grâce à ses mécènes et à la générosité de ses donateurs particuliers. C'est ensemble que nous pourrons porter encore plus loin nos actions en faveur de la forêt.

### JE SUIS UN DONATEUR PARTICULIER

En soutenant Sylv'ACCTES, vous agissez concrètement pour la préservation des forêts de votre territoire. Vous accompagnez et financez des travaux sylvicoles. Vous pouvez flécher un massif forestier.

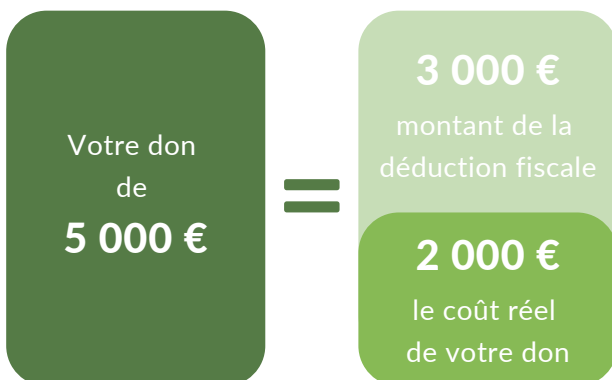
Pour les particuliers payant l'impôt sur le revenu : la réduction d'impôt pour dons est de 66 % du montant des dons. Elle s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.



### JE SUIS UNE ENTREPRISE

Collaborez au déploiement des actions de préservation de la forêt portées et accompagnées par Sylv'ACCTES. En rejoignant les mécènes de l'Association, vous agissez localement et mobiliser vos collaborateurs.

Pour les entreprises payant l'impôt sur les sociétés : la réduction d'impôt est de 60 % du montant des dons. Dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (HT) de l'entreprise, ou dans la limite de 20 000 €.



**Envie de faire un don ?**  
Flashez ce code et réalisez votre don en toute sécurité sur la plateforme HelloAsso



# UNE ANNÉE RICHE EN TEMPS FORTS

## Course d'Orientation Solidaire

13 mai : 7 Laux Prapoutel (Isère)

La COS 2023 a réuni 13 équipes et une quarantaine d'enfants. Outre la course en forêt, ce fut un moment d'échanges avec des acteurs forestiers, des ateliers de découverte...



## Déploiement confirmé dans le Grand Est

3 juillet : Bazincourt-sur-Saulx (Meuse)

La Région Grand Est a acté début 2022, l'expérimentation du dispositif Sylv'ACCTES. Six territoires se sont portés candidats pour engager la démarche du Projet Sylvicole Territorial : le Pays Barrois (Bar-le-Duc), le Pays Terres de Lorraine (entre Toul et Nancy), la Déodatie Remiremont (Saint-Dié-des-Vosges, Epinal), le Parc Naturel Régional des Ardennes, le Parc national de forêts et l'Eurométropole de Strasbourg. Après les phases de concertation locale et la validation des itinéraires sylvicoles, les premiers travaux ont été lancés.



Démarrage de premiers travaux forestiers Sylv'ACCTES en Grand Est, symbolisé par une poignée de mains des différents partenaires : de gauche à droite Raymond Vial, président de Sylv'ACCTES, Francis Colin, maire de Bazincourt-sur-Saulx, Daniel Gremillet sénateur des Vosges et vice-président à la Région et Aude Periquet de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## Sensibilisation en lycée agricole

3 octobre : Gondrecourt-le-Château (Meuse)

Dans le cadre de son déploiement en Grand Est, Camille Peytavi est intervenu, en binôme avec l'ONF, devant les élèves du lycée agricole EPL de Bar-le-Duc. Ont été abordés différents sujets tels que les modes de sylviculture, typologie de travaux forestiers, adaptation au changement climatique...

## Festival international de géographie (FIG 2023)

29 septembre : Saint-Dié-des-Vosges (Vosges)

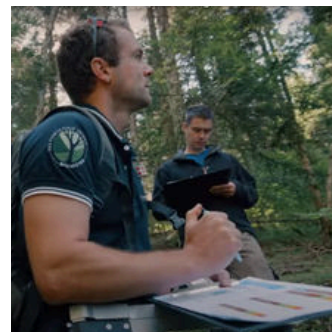
Sylv'ACCTES a été invitée à témoigner lors du "FIG" 2023. Loïc Casset a participé à la table ronde portant sur "La Déodatie face aux urgences : la forêt", aux côtés de l'ONF, d'un élu, d'un enseignant chercheur en écologie forestière et géomatique. Saint-Dié-des-Vosges fait partie des communes du Grand Est engagée dans la démarche Sylv'ACCTES.

## Sylvotrophée

Octobre : Forêts des Bauges et Chartreuse

L'objectif est la remise de prix aux propriétaires privés et gestionnaires forestiers qui réalisent une gestion multi-fonctionnelle de leur forêt. Intégrant les trois grands rôles de la forêt : économique, écologique et social. Six experts pluri-disciplinaires composaient le jury dont Jean-Sébastien Jacquet. Plusieurs parcelles ont été visitées et notées.

Vidéo : <https://youtu.be/Se-m4hUOAKY?si=pkz02tVQiqO3Hq2M>



## Assises de la bioéconomie

16 octobre : en direct

Loïc Casset était l'invité de la table ronde "Le puits de carbone forestier est-il éternel" par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de Christine Deleuze de l'ONF.

## Conférence des Maires du Pays de la Déodatie

16 novembre : Anould (Vosges)

Invité en vue d'animer un atelier sur l'adaptation des forêts aux changements climatiques, Camille Peytavi a eu l'occasion de sensibiliser les élus présents aux enjeux de la gestion sylvicole sur le territoire. Réunissant près d'une soixantaine de personnes, ces ateliers ont permis de revenir sur le financement de premiers travaux sylvicoles en Déodatie portant notamment sur la diversification et l'irrégularisation de peuplements résineux mono-spécifiques.



## Tribunes de la Presse #13

17 novembre : Bordeaux (Gironde)

Loïc Casset pour Sylv'ACCTES a été invité à témoigner aux côtés de Gilles Clément et Florence Burgat de l'intérêt pour nos sociétés de disposer d'écosystèmes forestiers en bonne santé tout en rappelant quelques éléments de contexte sur la forêt métropolitaine.

Replay :

<https://www.tribunesdelapresse.org/conference/lattirance-aux-arbres-citoyens-une-passion-ambigue/>

## DÉPLOIEMENT SUR DEUX NOUVELLES RÉGIONS



L'adhésion de la région Ile-de-France a été signée le 21 septembre. Elle permet d'engager une phase d'expérimentation francilienne sur plusieurs territoires dont, pour commencer, le Parc Naturel Régional du Gâtinais.

*Les forêts majoritairement composées de feuillus occupent près d'un quart de la surface de la région Ile-de-France (72 500 hectares).*



Le 29 septembre, le Conseil Régional de la Bourgogne-Franche-Comté a validé son adhésion. L'expérimentation se fera sur trois territoires pilotes pendant deux ans : les Parc naturels régionaux du Morvan et du Haut-Jura et le Parc national de forêts.

*La Bourgogne-Franche-Comté est la cinquième région française pour sa surface boisée, et la troisième pour son taux de boisement.*



**Mirova Foundation accompagne le déploiement de l'Association dans ces deux nouvelles régions.** Ce fonds de dotation agit "comme caisse de résonance des porteurs de projets, des causes qu'ils défendent et des solutions qu'ils proposent. Avec un objectif commun : amplifier le mouvement vers les transitions écologiques et sociales".



# NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION

## LA FORÊT EXPLIQUÉE...



*Distribution du livret et animation autour de la forêt à l'école de Pontcharra (38) en décembre.*

### ... Aux enfants

*Le livret pédagogique J'aime ma forêt- Sylv'ACCTES*

Depuis 2021, Sylv'ACCTES réalise en collaboration avec des collectivités volontaires, des livrets pédagogiques destinés aux enfants.

Après le Bas-Dauphiné, le Grésivaudan, deux nouveaux territoires, Le Mont-Blanc et Vallées de Thônes, ont désormais leur livret "J'aime ma forêt - Sylv'ACCTES".

L'ouvrage est remis aux écoliers durant l'année scolaire parallèlement à une animation (visite forêt ou musée, intervention en classe...) réalisée par différents partenaires forestiers. Un joli travail d'équipe et un soutien précieux de plusieurs mécènes (Soitec, Fondation Petzl, ECM technologie, Grosset-Janin, Aux Arbres Citoyens).

**A la fin de l'année scolaire 2023/24, plus de 10 000 livrets auront ainsi été distribués !**

### ...Aux salariés d'entreprise

*Les sorties terrain et interventions en salle*

Plusieurs visites de forêts sont organisées régulièrement avec nos partenaires et mécènes. La forêt vitrine de l'Association, en Chartreuse, sur le site de production de la société Chartreuse Diffusion, est ainsi l'occasion de partir sur un sentier aménagé à la pioche il y a deux ans. Cela permet de sensibiliser et de montrer que l'Homme a toute sa place en forêt, dès lors que ses actions sont respectueuses des équilibres propres à cet écosystème si particulier.

De même, Sylv'ACCTES est amenée à intervenir dans ses entreprises mécènes. Une conférence-débat sur le contexte forestier français, préalable nécessaire pour mieux comprendre l'enjeu de la gestion forestière durable et le rôle de Sylv'ACCTES.



*Visite forêt vitrine avec plusieurs représentants d'entreprises iséroises, mécènes de l'Association.*



*Intervention devant les collaborateurs de l'entreprise Sidas World (38) en juillet.*





# FORÊTS ORPHELINES

## LE PROGRAMME PORTÉ PAR NOTRE FONDS DE DOTATION

### LE CONTEXTE

#### Une gestion freinée par le morcellement forestier

La moitié de la forêt privée est composée de parcelles de moins de 4 ha non gérées ou sans garanties de gestion durable.

Le morcellement freine de plusieurs manières la gestion durable de la forêt : taille insuffisante pour la conduite d'une gestion ; enclavement des parcelles ; disparition des limites de propriété ; carence de propriétaire connu...

Cette part significative de la forêt contribue à de nombreux services socio environnementaux (paysages, biodiversité, qualité de l'eau, protection contre les risques naturels...), au-delà de la production de bois. Ces parcelles présentent de faibles surfaces et sont disséminées ce qui en fait des biens peu attractifs. Pour autant, les propriétaires de ces parcelles sont responsables de la bonne gestion de ce patrimoine naturel.

La forêt en France,  
c'est :

31 %

du territoire  
est recouvert par  
la forêt soit 17M  
hectares

3,4

millions de  
propriétaires  
forestiers

### LA SOLUTION PROPOSÉE

Pour agir contre le morcellement forestier, Sylv'ACCTES a créé en 2022 le fonds de dotation *Des forêts pour Demain*. Le programme, lancé en octobre 2023, vise à se positionner en acquéreur de dernier recours pour des parcelles afin de reconstituer progressivement des unités de gestions cohérentes et viables. Et faire ainsi des propositions de remises à disposition auprès de forestiers (particuliers, ONF, groupements forestiers, ASLGF, communes...). **Ce programme vise les parcelles de moins de 4 ha situées dans les territoires soumis à un PST©.**

#### Territoires pilotes :

Chartreuse, Bièvre Isère et  
le Chablais

#### Territoires potentiels :

Ardèche, Livradois Forez,  
Agglomération de Clermont-  
Ferrand, Grésivaudan, Pays du  
Mont Blanc, Bauges

#### Les partenaires :

CNPF, COFOR, PNR de la  
Chartreuse, Grand Chambéry,  
Communauté de communes  
Bièvre-Isère, SIAC du Chablais

#### Les mécènes et financeurs :

CHARTREUSE®



DOMORROW  
Agir pour les générations futures



Et mécène anonyme

### CONTACTEZ-NOUS

04 72 76 13 23 (permanence les lundis)  
[fddcontact@sylvacctes.org](mailto:fddcontact@sylvacctes.org)  
23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon

A photograph of a forest stream flowing over mossy rocks, surrounded by dense green trees and foliage. The stream is the central focus, with white water splashing over dark, moss-covered rocks. The surrounding forest is lush and green, with many trees and undergrowth visible. The text is overlaid in the center of the image.

**Préservons le patrimoine  
forestier au cœur  
des territoires**

# CÔTÉ COMMUNICATION

## COMMUNICATION DIGITALE

Réalisé avec une agence lyonnaise, le nouveau site internet répond aux exigences digitales : contenu responsive, sécurisation de la navigation...



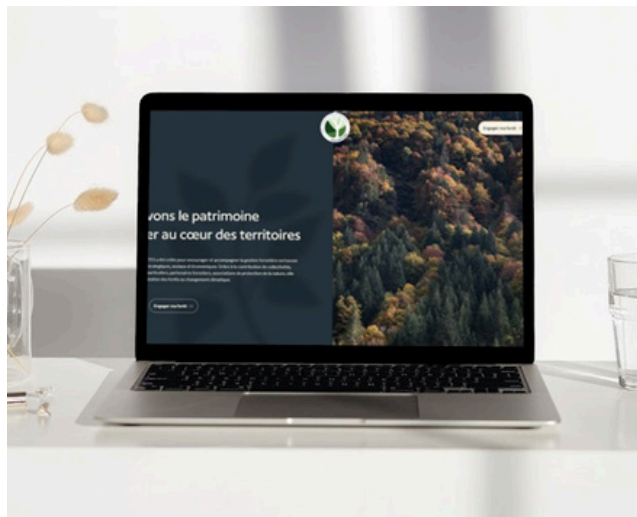
**LinkedIn**  
2724 abonnés  
+25% depuis 2022



**Instagram**  
360 followers  
+31% depuis 2022



**Facebook**  
248 followers  
+23% depuis 2022



## DANS LA PRESSE



### Magazine WE DEMAIN 100% ado

Le hors-série de WE DEMAIN dédié à la jeunesse, consacre une double page sur Sylv'ACCTES et le sujet de la forêt ! Avec, notamment, un focus sur les forêts du Mont-Blanc que nous accompagnons depuis sept ans. Merci à notre mécène Domorrow pour son soutien sur ce beau projet.

### Recueil de l'UICN

Le Comité français de l'UICN a publié à l'occasion de la Journée internationale des forêts son recueil sur « Les Solutions fondées sur la Nature pour la réduction des risques gravitaires et incendies en France ».

Six projets, menés en France métropolitaine et ultramarine, sont présentés pour illustrer la possibilité de réduire les risques naturels en forêt et protéger la biodiversité. Le Projet Sylvicole Territorial du massif du Mont-Blanc en fait partie, en démontrant l'importance des démarches de concertation entre les parties prenantes d'un territoire.

### Tribune du Monde

Sylv'ACCTES a été signataire d'une tribune publiée dans Le Monde, intitulée « La politique forestière doit s'appuyer sur les écosystèmes existants plutôt que raser et replanter ». Cette tribune signée par plus de 1 000 scientifiques, représentants associatifs, forestiers, visait à alerter le gouvernement sur les risques d'une politique exclusive de reboisement.

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/25/biodiversite-la-politique-forestiere-doit-s-appuyer-sur-les-ecosystemes-existants-plutot-que-raser-et-replanter\\_6196357\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/25/biodiversite-la-politique-forestiere-doit-s-appuyer-sur-les-ecosystemes-existants-plutot-que-raser-et-replanter_6196357_3232.html)

# RETOUR SUR LES TRAVAUX EN FORÊT

2023 est marquée par une forte hausse de la surface de travaux accompagnés par l'Association, qui atteint 2171 ha contre 1307 en 2022 et 795 ha en 2021. Le montant engagé en forêt en 2023 dépasse 1,47 M €. Ces chiffres témoignent d'une excellente dynamique de travail avec les gestionnaires forestiers des différents massifs.

## RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**1420 ha de travaux accompagnés (contre 1370 ha en 2022)**  
**1,14 M€ d'investissement en forêt**

Le volume de travaux est aujourd'hui de mieux en mieux réparti sur les différents massifs. A noter cette année d'importantes progressions des surfaces engagées sur le PNR du Vercors, sur le massif de Belledonne, sur la Tarentaise Vanoise et sur le territoire de Bourg-en-Bresse.

Les travaux accompagnés sont de plus en plus diversifiés et fins. La désignation de tiges d'avenir, d'arbres porteurs d'habitats et le martelage en futaie irrégulière, restent des interventions-clés en forêt privée. Le travail sur la régénération naturelle à tous les stades, demeure un des piliers de l'accompagnement de l'Association. Ces opérations sont de plus en plus ciblées et qualitatives : cassage, annélation, taille de formation,

détourage au profit de tiges préidentifiées. D'autres opérations prennent petit à petit de l'ampleur : matérialisation de cloisonnements d'exploitation afin de préserver la qualité des sols, assistance à l'acquisition de régénération naturelle, enrichissement diffus par îlots visant à diversifier les essences, travaux à fonction de protection contre les risques naturels, structuration des lisières...

Des comités techniques locaux sont animés par Sylv'ACCTES afin d'ajuster les cahiers des charges techniques des PST©.

### **PST© renouvelés ou en cours :**

Bugey, Mont-Blanc, Chablais, Bauges, Sud-Isère, Chartreuse, Belledonne, Arlysère, Vercors.

déjà d'une grande diversité. Le dispositif fait pour le moment essentiellement écho au besoin de cabinets de gestion, d'experts forestiers et de gestionnaires forestiers professionnels qui cherchent à promouvoir l'irrégularisation et la diversification des peuplements comme une option sérieuse d'adaptation et de renouvellement face au changement climatique.

**30**

massifs forestiers actifs  
21 en AuRA  
5 en Occitanie  
4 en Grand Est



**5**

massifs forestiers en phase de concertation  
4 en AuRA (Grand Anney, Grenoble, la Dombes et PNR des Volcans d'Auvergne)  
1 en Grand Est (Parc national de forêts)

## RÉGION OCCITANIE

**280 ha de travaux accompagnés**  
**82 000 € d'investissement en forêt**

La forêt privée est très majoritaire dans la dynamique actuelle. Diagnostic, inventaire, martelage en futaie irrégulière, dégagement, intervention sur les perches, taille de formation, balivage de taillis, détourage, enrichissement feuillus... Les opérations réalisées sont

## RÉGION GRAND EST

**471 ha de travaux accompagnés**  
**251 500 € d'investissement en forêt**

Finalisés au cours de l'année 2023, les PST© du Pays Barrois (Meuse) et du Pays Terres de Lorraine (Meurthe et Moselle) ont permis l'accompagnement d'importants volumes de travaux en à peine 6 mois.

Cette dynamique s'appuie sur la forte implication des élus et acteurs forestiers du territoire ainsi que sur l'adéquation entre les itinéraires sylvicoles élaborés et les urgences sylvicoles identifiées lors des concertations locales.

L'essentiel des dossiers déposés en 2023 concerne des forêts publiques. Cependant, au vu des premiers dossiers reçus en 2024, cette tendance aspire à s'équilibrer.



### 4 PST© finalisés :

Pays Barrois, Pays de la Déodaté et de Remiremont, Pays Terres de Lorraine, PNR des Ardennes.

### 1 PST© en cours d'élaboration :

Parc national de forêts.

8 179

hectares de forêts  
accompagnées  
par Sylv'ACCTES  
depuis 2016

6

millions d'euros  
Investis dans la forêt  
de demain  
depuis 2016

## ACCOMPAGNER A L'ECHELLE DU TEMPS DE LA FORÊT

Chaque année, Sylv'ACCTES accompagne des hectares de forêts dans un changement de pratique de gestion, une adaptation du geste sylvicole au contexte climatique et/ou la restauration des dynamiques fonctionnelles de l'écosystème forestier. En agissant de manière mesurée mais régulière, l'Association façonne la forêt de demain : une forêt résiliente et vivante.

Pour conduire son action, Sylv'ACCTES se positionne dans deux temporalités. L'une à l'échelle du territoire et à travers le Projet Sylvicole Territorial (PST©) qui est réexaminé tous les 3 ans.

En 2023, certains territoires disposent de PST© de troisième génération. L'idée n'est pas de revoir les objectifs sylvicoles du PST© mais d'ajuster, de préciser, de faire évoluer les descriptions d'itinéraires et d'opérations pour prendre en compte les retours de terrain, les travaux de recherche et assurer l'opérationnalité du document.

L'autre temporalité est celle qui engage le bénéficiaire avec l'association Sylv'ACCTES pour une durée de dix ans.

Ainsi, l'enjeu de la continuité de la gestion, notamment dans les phases d'investissement, vise à être assuré par ce niveau d'engagement. Bien entendu, à chaque nouveau financement de Sylv'ACCTES, le bénéficiaire s'engage pour dix années supplémentaires à tenir la trajectoire de gestion décrite dans le PST©. Cet engagement implique le respect du niveau de prélèvement, le maintien du couvert forestier et d'un certain niveau de capital, des objectifs d'étagement et de diversification etc...

On estime qu'il faut revenir en forêt tous les 6 à 15 ans (fonction de la dynamique de l'écosystème) pour assurer la tenue d'une sylviculture.

Les phases d'investissements sur lesquels intervient Sylv'ACCTES peuvent durer entre 10 et 30 ans suivant la maturité de la forêt.



# NOS INDICATEURS

## ESG

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont des dimensions englobant les activités d'une entreprise pouvant avoir des impacts sur la société et/ou l'environnement. Ils permettent d'évaluer la démarche RSE de l'entreprise. Comment Sylv'ACCTES décline ces critères ?

### Sensibiliser aux enjeux forestiers

<b>500</b> personnes sensibilisées	<b>30</b> interventions (entreprises, élus, grand public...)	<b>5 000</b> livrets pédagogiques distribués
---------------------------------------	---	---

### Contribuer à la vie socio-économique des territoires

<b>11</b> réunions de concertation locale + de <b>350</b> participants	<b>30</b> tournées forestières avec les gestionnaires forestiers locaux	<b>+ 100 000 heures*</b> d'ouvriers sylviculteurs financées <small>*source taux horaire France Travail</small>
---	--	--

### Préserver le patrimoine forestier

<b>186</b> dossiers de demande d'aide	<b>7,65 ha</b> surface moyenne par dossier	<b>29 jours</b> délai moyen de traitement
<b>847 ha</b> contrôlés	<b>91 %</b> dossiers conformes	

### Construire ensemble notre action associative

<b>3</b> conseils d'administration	<b>0</b> assemblée générale extraordinaire	<b>1</b> assemblée générale ordinaire
<b>6</b> comités scientifiques et techniques	<b>39</b> participants à l'AG (sur 54 adhérents)	<b>2</b> réunions du Cercle des Entreprises pour la Forêt



Les méthodes de gestion accompagnées par Sylv'ACCTES privilégient la production de bois d'œuvre qui participe à améliorer la valeur ajoutée produite en forêt et à mieux rémunérer les maillons de la filière. Pour garantir le respect des droits des travailleurs en forêt, Sylv'ACCTES finance des travaux forestiers sur la base de devis puis de factures produites par des entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés et engagées dans des programmes de certifications (PEFC et/ou FSC).



La raison d'être de Sylv'ACCTES est de « préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires ». Les processus internes à l'Association apportent un haut niveau de garantie quant à la préservation des écosystèmes forestiers. Les critères d'éligibilité assurent la promotion d'une gestion durable des forêts. Toutes les forêts accompagnées doivent bénéficier d'une certification forestière. Sylv'ACCTES contribue directement à la préservation des écosystèmes forestiers de montagne.



La grille d'analyse "climat" appliquée aux itinéraires sylvicoles permet à l'Association de mesurer son exposition aux risques climatiques pour en limiter les effets négatifs. La protection des sols et du couvert forestier est le fil rouge des préconisations établies dans les Projets Sylvicoles Territoriaux. Les concertations sensibilisent les acteurs des massifs à l'adaptation des forêts aux conséquences du changement climatique.



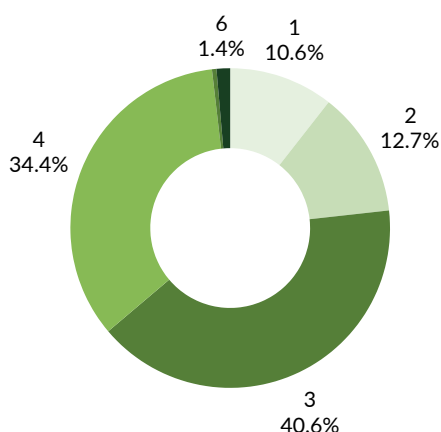
Les phases de concertation font émerger des solutions discutées collectivement et adaptées aux enjeux locaux. Les financements des travaux forestiers sont privés et publics. Ainsi, collectivités, entreprises et citoyens agissent ensemble au profit des forêts. En tant qu'« organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel », Sylv'ACCTES garantit une lisibilité et une transparence sur les financements gérés.



# NOTRE BILAN FINANCIER

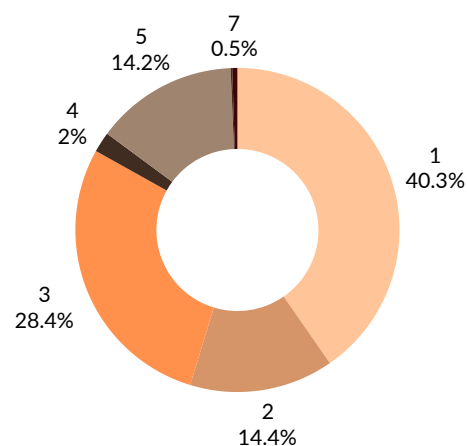
L'Association poursuit son élan en 2023. Son développement, en forêt et dans sa structure, se confirme dans les charges avec une hausse de 24,44%. Elle est due au renforcement de l'équipe et à l'augmentation des aides aux travaux sylvicoles. Les ressources vont de pair : + 17%. Elles proviennent principalement des adhésions, du mécénat affecté et des subventions pour travaux.

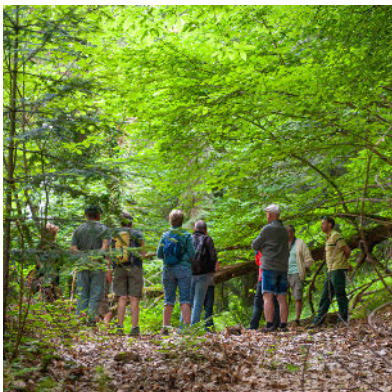
A noter le recrutement en mai et en septembre de deux personnes et d'un alternant en BTS gestion forestière en septembre. Les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration du 18 mars 2024, l'assemblée générale du 3 avril 2024 et certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes. L'exercice se solde par un résultat positif à 27 433,88 €. L'Association consolide ainsi son capital, ce qui lui permet d'envisager de belles perspectives pour 2024 avec notamment l'expérimentation sur les deux nouvelles régions Ile de France et Bourgogne-Franche-Comté, un recrutement et le lancement de nouveaux projets.



RESSOURCES 2023		
1	Adhésions des membres Sylv'ACCTES	162 675,16 €
2	Mécénat et dons non affectés	195 140,00 €
3	Mécénat et dons affectés	624 737,73 €
4	Subventions pour travaux sylvicoles	528 929,00 €
5	Subventions pour projets spécifiques	7 000 €
6	Autres produits dont produits exceptionnels	21 092,54 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 539 574,43 €</b>

CHARGES 2023		
1	Aides aux travaux sylvicoles engagées (incluant plan de contrôle des travaux sylvicoles)	609 957,37 €
2	Aides aux travaux sylvicoles en cours d'engagement	217 346,13 €
3	Charges de structure	429 296,04 €
4	Prestations externes (livrets pédagogiques, site internet)	30 672,49 €
5	Transfert Fonds de dotation "Des forêts pour demain"	214 726,61 €
6	Autre charges dont charges exceptionnelles	2 383,70 €
7	Dotations aux amortissements et provisions	7 758,21 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 512 140,55 €</b>
<b>Résultat</b>		<b>27 433,88 €</b>





**Préserveons le patrimoine forestier au cœur des territoires**  
**Merci à tous pour votre soutien !**

**Association Sylv'ACCTES**  
 23 rue Jean-Baldassini 69007 Lyon  
 04 72 76 13 23  
 contact@sylvacctes.org  
 www.sylvacctes.org

